

AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-07-DE
Reçu le 06/04/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 - FESTIVALS DE MUSIQUE « LES NUITS GUITARES » ET
« CROSSOVER » - VENTE DE BILLETS AU PUBLIC PAR L'OFFICE MUNICIPAL
DE TOURISME - APPROBATION

Séance Publique Ordinaire du 27 MARS 2018
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY,
M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu-Marie PANIZZI,
M. Christian HUGUET, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS,
Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD,
M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane
VALLON, Mme Françoise SANCHINI, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN,
Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Monsieur le Maire, Mme Evelyne BOICHOT à
Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. SBIRRAZZUOLI Nicolas à M. Claude
CALIMAR, M. Philippe RASTOLDO à M. Stéphane EMSELLEM, M. Jean-Elie
PUCCI à M. Christian HUGUET, M. Bernard MAILLE à Mme Marie-José LASRY,
Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu-Marie PANIZZI,

ABSENTE : Mme Sophie REID.

QUORUM : 14
PRESENTS : 19
VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 20 mars 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-07-DE
Reçu le 06/04/2018



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

VII - FESTIVALS DE MUSIQUE « LES NUITS GUITARES » ET « CROSSOVER » - VENTE DE BILLETS AU PUBLIC PAR L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - APPROBATION

Monsieur Stéphane EMSELLEM, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

« L'association PANDA Events organisera au jardin de l'Oliveaie, du 26 au 28 juillet 2018, le festival de musique « Les Nuits Guitares » et le samedi 18 août 2018 l'évènement musical « Crossover ».

Cette dernière sollicite le soutien de la collectivité afin de permettre la vente au public, au sein de l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer, des billets d'entrée pour ces festivals.

Ces manifestations contribuent à l'animation et à la promotion culturelle de la Commune.

L'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer procédera à la vente de ces billets, sans contrepartie financière, dans le cadre d'une régie de recettes et d'avance, pour le compte de ladite association,

Les prix de vente des billets, déterminés par l'Organisateur, seront affichés à l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer.

Pour votre information, les tarifs des billets, pour « Les Nuits Guitares » sont les suivants :

Jour 1 : Morcheeba :

- Normal : 32€
- Enfant : 10€
- Mairie: 20€

Jour 2: Kool & The Gang

- Normal: 37€
- Enfant : 10€
- Mairie: 25€

Jour 3 : Catherine Ringer

- Normal : 32€
- Enfant : 10€
- Mairie: 20€

Pass 3 Jours Normal : 70€

Pass 3 Jours Late : 90€

Pass 3 Jours Enfant : 30€

Pass 3 Jours Mairie : 60€

Une régie de recettes et d'avance est en cours de constitution afin de permettre la vente, pour le compte de tiers, de billets d'entrée à des festivals, à des concerts et autres évènements culturels avec une comptabilisation non budgétaire au compte 4684 « autres encaissements pour compte de tiers ».

Le reversement des recettes provenant de la vente des billets d'entrée, pour le compte de l'association PANDA EVENTS, s'effectuera par l'intermédiaire du régisseur municipal.

Il est précisé que la responsabilité personnelle et pécuniaire de ce dernier ne saurait être engagée à hauteur des déficits éventuels liés à l'exécution de ces opérations.

AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-07-DE
Reçu le 06/04/2018



Il est demandé à la présente Assemblée, après avoir entendu son rapporteur et en avoir délibéré, de :

- APPROUVER la vente au public, au sein de l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer, dans le cadre d'une régie de recettes et d'avance, pour le compte de l'association PANDA EVENTS, des billets d'entrée pour le festival de musique « Les Nuits Guitares » et l'évènement musical « Crossover »,
- PRENDRE ACTE que l'encaissement des recettes provenant de cette vente de billets s'effectuera sans contrepartie financière pour la commune et que le reversement des recettes à l'association PANDA EVENTS sera réalisé par le régisseur municipal,
- VALIDER le projet de convention annexé à la présente délibération,
- AUTORISER le Maire à signer ladite convention et les actes s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

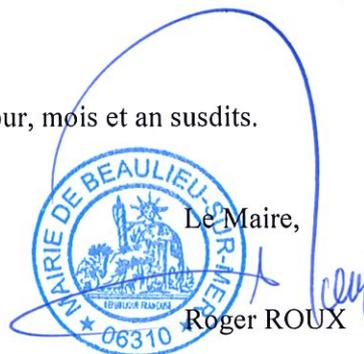
- APPROUVE la vente au public, au sein de l'Office municipal de tourisme de Beaulieu-sur-Mer, dans le cadre d'une régie de recettes et d'avance, pour le compte de l'association PANDA EVENTS, des billets d'entrée pour le festival de musique « Les Nuits Guitares » et l'évènement musical « Crossover »,
- PREND ACTE que l'encaissement des recettes provenant de cette vente de billets s'effectuera sans contrepartie financière pour la commune et que le reversement des recettes à l'association PANDA EVENTS sera réalisé par le régisseur municipal,
- VALIDE le projet de convention annexé à la présente délibération,
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention et les actes s'y rapportant.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX



AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-07-DE
Reçu le 06/04/2018

